



Règlement intérieur ENJOY ENGLISH 2025-2026

Préambule

Ce règlement intérieur est établi pour accueillir au mieux votre enfant, lui offrir des loisirs de qualité en Anglais avec ses camarades, ainsi que pour assurer un bon fonctionnement de la structure.

Le Centre de loisirs et le Jardin d'enfants Enjoy English sont des entités éducatives déclarées auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Enjoy English est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil, d'enseignement de l'Anglais et de socialisation pour les enfants âgés de 3 à 17 ans en dehors du temps scolaire.

Le projet éducatif d'Enjoy English est disponible sur simple demande.

Les équipes de formation et la direction sont porteurs des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.

Toutes nos activités peuvent varier en fonction :

- Du nombre réel des enfants
- Des conditions climatiques
- Des opportunités d'animation et d'enseignement.

Article 1 - L'Encadrement

Le moyen humain est le premier des moyens, c'est celui sur lequel le plus d'efforts sont fait.

Le jardin d'enfants est encadré par notre infirmière puéricultrice.

L'équipe d'animation est constituée de formateurs anglophones, dont le nombre est ajusté en fonctions des périodes et des effectifs présents :

- entre 8 et 10 enfants pour un adulte pour le jardin d'enfants (- de 6 ans)
- entre 8 et 12 enfants pour un adulte pour les plus de 6 ans

avec un renforcement d'encadrement pour les activités telles que, par exemple, la baignade.

Une stabilisation des équipes est recherchée, afin de garantir une référence auprès des familles et des enfants.

Enjoy English est aussi un terrain de formation, ainsi des stagiaires des écoles et organismes de formation pourront être impliqués dans l'équipe d'animation.

Les membres de l'équipe de formation sont signataires d'une charte de l'animation: « Guidelines for teachers » propre à notre structure, ce document est disponible sur simple demande.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents qui doivent trouver eux aussi leur place chez Enjoy English.

Ils doivent pouvoir être informé du fonctionnement du centre, des activités, des projets en cours ou à venir mais aussi de comment leur enfant vit sa journée chez Enjoy English.

C'est pourquoi nous partageons sur notre blog des photos des activités faites.

Les parents pourront aussi être associés aux activités du centre, notamment les moments forts et les événementiels.

L'équipe de formation et l'équipe de direction seront disponibles en début et en fin de journée ou sur rendez-vous afin de répondre aux sollicitations des familles sur ces sujets.

Article 2 - Périodes d'ouverture et Horaires

Enjoy English (centre de loisirs et jardin d'enfants) est ouvert en périscolaire les mercredis de 8h30 à 18h00, les samedis de 9h45 à 12h00 et les vacances scolaires (8h30 à 18h00) sauf jours fériés.

Options de formule le mercredi et pendant les stages

- Journée complète : activités de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 (accueil à partir de 8h30, départ des enfants au plus tard à 18h00)
- Demi-journée matin: activités de 9h30 à 12h00 (accueil à partir de 8h30, départ des enfants au plus tard à 12h30)
- Demi-journée après midi: activités de 14h30 à 17h30 (accueil à partir de 14h00, départ au plus tard à 18h00)
- Demi-journée matin + repas: activités de 9h30 à 12h00 (accueil à partir de 8h30, départ au plus tard 13h30)
- Demi-journée repas + après midi: arrivé à 12h00 activités de 14h30 à 17h30, départ au plus tard à 18h00

Lors des périodes de vacances scolaires débutant le vendredi soir, il n'y a pas d'activité le samedi suivant ni les autres samedis durant toute la période des vacances scolaires.

Article 3 - Modalités d'accès au périmètre d'Enjoy English

Enjoy English et ses surfaces dédiées ne sont pas un lieu de passage, ni une place publique, que ce soit en périodes d'activités ou hors périodes. L'accès au périmètre est strictement interdit à toute personne, sauf autorisation expresse de la direction pour les intervenants, les livraisons et les besoins exceptionnels d'une famille. Enjoy English est un espace partagé, merci de respecter les voisins et ne pas vous garer devant les portails d'accès.

L'accès et l'utilisation des installations d'Enjoy English (trampoline, piscine, terrain de foot, enclos des animaux ...) sont strictement interdits en dehors des horaires d'activité et de la présence d'un membre de l'équipe.

Le portail est pourvu d'un système audio / vidéo et d'ouverture à distance, il est clos le matin à 9h45 et ouvre le soir à partir de 17h30.

Enjoy English est un espace non-fumeur y compris à l'extérieur, il est demandé aux familles de bien respecter cette consigne. Nous demandons aux parents de ne pas utiliser leur téléphone portable dans l'enceinte d'Enjoy English.

Article 4 - Les conditions d'admission chez Enjoy English

Enjoy English accueille uniquement les enfants à partir de 3 ans révolus au premier jour de fréquentation.

En cas de maladie contagieuse, les délais d'éviction sont à respecter conformément à la législation en vigueur.

Article 5 - Inscriptions pour les activités de mercredi et les activités de samedi

Pour toute nouvelle inscription il faut remplir une fiche d'inscription et l'envoyer au secrétariat en précisant la formule souhaitée. L'Office Manager va ensuite créer un compte famille sur notre portail famille, inscrire l'enfant et confirmer l'inscription auprès de la famille.

Toute famille est obligée de fournir une attestation que les vaccinations obligatoires sont à jour pour chaque enfant, et, sur demande, une attestation d'assurance accident individuelle et responsabilité civile pour chaque enfant.

L'inscription pour les activités se fait à l'année et les familles s'engagent à payer les sommes dues sur réception de la facture.

Le règlement intervient en début de mois (le 1er mois) pour le mois à venir.

Le mode de règlement privilégié est le prélèvement bancaire. Nous acceptons également le règlement par virement bancaire, par chèques (impératif de nous remettre à l'inscription tous les chèques pour l'année scolaire qui seront encaissés tous les mois en début de mois), espèces, CESH papier préfinancés et Chèques Vacances papier. Par contre, le prix du repas ne pourra pas être réglé en CESH ou en Chèques Vacances.

Toute absence sera facturée. Si l'enfant est malade, il peut rattraper la séance pendant nos vacances scolaires, sous réserve de disponibilité et sous réserve que la famille fournit un certificat médical à Enjoy English. Si l'enfant est inscrit en formule avec repas, le repas sera payable lors du rattrapage. Toute autre absence n'est pas considérée comme justifiée. Une absence justifiée ou non ne donne en aucun cas lieu à un remboursement.

Tout mois débuté est dû. Si une famille fait une demande de désinscription justifiée en cours d'année et que celle-ci est acceptée par la direction la désinscription prendra effet à la fin du mois.

En cas de fermeture pour cause de force majeure : intempérie, canicule, crise sanitaire type Covid 19 ... les sommes de l'inscription seraient dues pendant cette période de fermeture et un système de rattrapage serait proposé. Aucun remboursement ne sera réalisé.

Le « Folder » : porte vue remis à votre enfant vous permettra de suivre le programme des activités et de pouvoir l'évoquer avec lui et nous. Enjoy English fournit un folder par enfant par année scolaire. Un deuxième folder peut être fourni au tarif de 5€ TTC.

Une facture acquittée sera publiée tous les mois pour chaque client sur notre portail famille. Pour ceux qui le désirent, des attestations de paiement et de présence pour comité d'entreprise seront établies sur simple demande.

Nous réservons le droit de modifier nos tarifs en cours d'année scolaire en fonction d'une éventuelle augmentation de tarifs par nos fournisseurs.

Article 6 – Inscription et règlement pour les stages vacances

Les inscriptions pour chaque période de vacances ouvrent 6 semaines avant la période de vacances.

Pour toute nouvelle inscription il faut remplir une fiche d'inscription et l'envoyer au secrétariat. L'Office Manager va ensuite créer un compte famille sur notre portail famille, inscrire l'enfant et confirmer l'inscription auprès de la famille.

Toute famille ayant déjà un compte pour faire la réservation directe sur le portail famille.

Afin d'être validée, toute réservation doit être accompagnée d'un acompte de 30% (sauf pour les clients déjà en prélèvement chez Enjoy English). L'acompte pourra être fractionné en plusieurs fois sans frais en fonction du nombre de stages réservés. Le solde devra nous être remis au plus tard le premier jour du stage. L'acompte et le solde ne sont pas remboursables mais en cas d'absence pour maladie, justifiée par un certificat médical, nous pourrions émettre un avoir utilisable sur un autre stage.

Nous acceptons le règlement par virement bancaire, par chèque, espèces, CESH papier préfinancés et Chèques Vacances papier préfinancés. Par contre, le prix du repas ne pourra pas être réglé en CESH ou en Chèques Vacances.

Une facture acquittée sera publiée pour chaque client sur le portail famille à la fin du stage.

Article 7 – crédit d'impôt

Si l'enfant à moins de 6 ans le 1 janvier de l'année fiscale en cours, l'inscription donne droit aux parents à un crédit d'impôt de 50% sur les sommes versées (plafond de 3500 € /an/enfant) pour les frais d'activités périscolaires et les frais de stage. Le tarif payable est celui marqué sur notre fiche de tarifs comme 'prix avant réduction d'impôts'. Ensuite nous fournissons aux parents une attestation fiscale qui leur permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts au moment de faire la déclaration de revenus pour l'année fiscale en question.

Les frais de repas ne peuvent pas être pris en compte pour le calcul du crédit d'impôt.

Il n'y a pas de droit au crédit d'impôt si le paiement est fait par chèques CESU ou par Chèques Vacances.

Les tarifs 'après réduction d'impôts' dans nos fiches de tarifs prennent en compte l'intégralité du crédit d'impôt disponible pour l'année fiscale en question.

Si l'enfant a plus de 6 ans le 1 janvier de l'année fiscale en cours, les parents n'auront plus le droit au crédit d'impôt à partir de cette date. Enjoy English mettra l'enfant sur le tarif de plus de 6 ans à partir de cette date.

Article 8 - Assurance

Une assurance couvre les enfants confiés, l'ensemble des activités d'Enjoy English, ses bâtiments, ses surfaces extérieures et son personnel d'encadrement.

Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance responsabilité civile et extrascolaire familiale.

Article 9 - La santé et la sécurité de l'enfant

La sécurité est affaire d'écoute et de discernement, ainsi il y a les attentes exprimées et les attentes supposées des enfants, ce sont ces dernières qui feront encore plus l'objet d'une attention de chaque instant. Notre priorité est d'assurer en premier lieu les 3 S : la sécurité physique, la sécurité affective et la sécurité émotionnelle des enfants.

L'enfant ne sera sous la responsabilité de l'équipe d'Enjoy English qu'à partir du moment où l'accompagnateur de l'enfant l'aura « physiquement » confié à un membre de l'équipe. L'enfant sera sous la responsabilité de ses parents ou accompagnateurs dès lors qu'il leur aura été confié par un membre de l'équipe.

En cas d'incident bénin (écorchures, légers chocs et coups) l'enfant est pris en charge avec les soins de l'infirmière puéricultrice et les parents seront informés en fin de journée.

En cas de maladie ou d'incident remarquable (mal de tête, mal au ventre, contusions, fièvre) cas sans appel des secours, les parents sont avertis de façon à venir chercher leur enfant. L'enfant est installé, allongé avec les soins et sous la surveillance de l'infirmière puéricultrice, dans l'attente de la venue dans un délai raisonnable de ses parents et/ou reprise des activités. L'infirmière puéricultrice pourra si nécessaire administrer le traitement adapté aux symptômes établi par les protocoles médicaux et avec l'accord des parents.

En cas d'accident

En fonction de la gravité apparente ou supposée le responsable prévient les parents qui viennent chercher leur enfant rapidement et/ou appelle le service d'urgence (le 15). Sur les conseils du 15 l'enfant peut être amené à l'hôpital le plus proche par les pompiers ou une ambulance. Dans ce cas l'enfant partira avec un membre de l'équipe.

Les médicaments

Les enfants atteints d'affection bénigne pourront être admis chez Enjoy English en fonction de leur état.

Les médicaments ne peuvent être administrés que par un infirmier diplômé d'Etat donc par la puéricultrice d'Enjoy English. Les parents devront fournir les médicaments marqués au nom de l'enfant ainsi qu'une ordonnance. Les médicaments prescrits pourront être donnés à l'enfant uniquement sur présentation de l'ordonnance en cours de validité. Aucun autre membre du personnel a le droit d'administrer des médicaments, la Doliprane inclus.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier

Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34

T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr

Article 10 - Repas / Alimentation

Le menu est affiché à chaque entrée pour que les familles puissent le consulter en arrivant.

Enjoy English est doté d'un terminal en liaison froide dans toutes les normes en vigueur.

Nous proposons de repas classiques, sans porc, sans viande et végétarien. Pour tout changement de régime, il faut le communiquer à l'Office Manager 10 jours en avance, pour que la commande puisse être modifiée.

Pour les enfants avec des allergies, un PAI avec éviction ou non devra nous être fourni et validé par notre infirmière. Un repas de substitution selon les modalités du PAI sera fourni chaque jour par la famille. Les repas seront stockés en armoire froide et réchauffés si besoin par le personnel.

Article 11 – La vie collective

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'Enjoy English.

Les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnes chargées de l'encadrement.

Le personnel d'encadrement est soumis aux mêmes obligations.

Les enfants doivent respecter les matériaux et matériels, le bâtiment dans son ensemble, les arbres, les arbustes et les animaux. Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé.

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective d'Enjoy English, les parents en seront avertis par l'équipe.

Si le comportement persiste, un rendez-vous formel sera proposé, une exclusion d'abord temporaire, voire définitive pourra être décidée par la direction.

Article 12 - Adaptation

Pour favoriser son adaptation, il est conseillé de venir visiter Enjoy English avec son enfant. Des événements et des journées portes ouvertes sont programmés pour ce faire. Les parents peuvent également prendre un rendez vous pour visiter.

Article 13 - Autorisation à tiers, retards et procédures

Pour tout ces cas de figure, il est important de communiquer, afin de rassurer l'enfant et mettre en place ensemble une solution appropriée.

Si le représentant légal de l'enfant ne peut pas venir le chercher à la fin de la journée, si les tiers identifiés ne peuvent non plus, si une autre personne est choisie, celle-ci devra être porteur d'une autorisation ou à défaut un contact téléphonique formel avec la famille permettra à l'équipe d'animation de confier l'enfant. Cette personne devra également être munie d'une pièce d'identité.

Si la famille ou les personnes autorisées ne sont pas venues reprendre l'enfant à la fermeture d'Enjoy English, la direction les contactera.

Si l'enfant est autorisée par sa famille ou tuteurs légaux à venir et repartir seul, la famille devra fournir une autorisation écrite au secrétariat d'Enjoy English.

Enjoy English ferme ses portes à 18h00 les mercredis et vacances scolaires et à 12h les samedis.

Par correction pour les formateurs nous vous demandons de respecter ces horaires.

Enjoy English 845 Rue des 4 seigneurs 34090 Montpellier
 Numéro d'organisme de formation : 91 34 07369 34
 T. 04 99 23 91 48 – contact@enjoy-english.fr

Nous nous réservons le droit de facturer pour chaque retard un dédommagement d'un montant de 10 euros à l'attention des formateurs retenus en dehors de leurs heures de travail. Cette indemnité ne justifie aucunement tout retard qui doit rester exceptionnel.

Article 14 - Effets et objets personnel à l'enfant

Pour vivre pleinement son expérience chez Enjoy English et garantir son autonomie, Il est préférable que l'enfant ait une tenue vestimentaire sans «contraintes», vêtement de sports, amples et souples, chaussures aisées à lacer. Il faut prévoir des vêtements chauds et de pluie pratiques, gants et bonnet en saison froide, en saison chaude crème solaire, casquette et lunettes de soleil avec dragonne.

Aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires.

Le port des bijoux ou d'objets de valeur se fait sous la responsabilité des parents.

Enjoy English décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration d'objets appartenant aux enfants.

Ainsi, bijoux, téléphone portable et lecteur MP3 ne sont pas interdits, mais est-ce bien utile ? Seules les clefs pourront faire l'objet d'une dépose dans le bureau de la direction.

EXECUTION ET MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur d'Enjoy English est transmis aux familles à l'inscription et à la réinscription de l'enfant. Il est disponible à tout moment sur simple demande.

Toute modification du règlement intérieur relève de la direction d'Enjoy English.

Toute inscription ou réinscription atteste que la famille a pris connaissance et accepté ce règlement intérieur 2025-2026 d'Enjoy English.